

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

SOUS-PREFECTURE
EN EN GENEVOIS

24 MAI 2017

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : Clos Babuty, 27 avenue Jean Jaurès
74100 AMBILLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 18 mai 2017

ACCREDITATION
D'UN SUPPLEANT
DELEGATAIRE DE
L'ORDONNATEUR

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit mai à vingt heures, le
Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à
Archamps à la Communauté de communes du
Genevois sous la présidence de
Monsieur Jean DENAIS, Président,

N° CS2017-51

Convocation du : 11 mai 2017

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 43
Nombre de délégués
Présents : 26
Pouvoirs : 6

Secrétaire de séance : Stéphane VALLI

Membres présents : 26

• Délégués titulaires :

M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY –
M. Denis MAIRE – M. Hubert BERTRAND –
M. Christophe BOUVIER – M. Patrice DUNAND –
Mme Judith HEBERT – M. Vincent SCATTOLIN –
M. Jean DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Claude
BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Antoine
VIELLIARD – M. Marc MENEGHETTI – M. Stéphane
VALLI – M. Gilbert ALLARD – M. Sébastien MAURE – M.
Marin GAILLARD – M. Christophe MAYET – M. Régis
PETIT – M. Jean-François CICLET

• Délégués suppléants :

M. Daniel KALOUSTIAN, suppléant de M. Bernard
BOCCARD – Mme Olga GIVERNET, suppléante de
Mme Muriel BENIER – M. Jean-Claude CHARLIER,
suppléant de Mme Aurélie CHARILLON – Mme Muriel
DOMINGUEZ, suppléante de M. Christian PERRIOT –
M. Michel DE SMET, suppléant de M. Michel MERMIN

• Délégués représentés :

M. Etienne BLANC donne pouvoir à M. Vincent
SCATTOLIN – M. Joseph DEAGE donne pouvoir à
M. Jean DENAIS – M. Jean NEURY donne pouvoir à

M. Pierre FILLON – M. Jean-Pierre MERMIN donne pouvoir à M. Stéphane VALLI – M. Patrick PERREARD donne pouvoir à M. Régis PETIT – M. Louis FAVRE donne pouvoir à M. Jean-François CICLET

• Délégués excusés :

M. Bernard BOCCARD – M. Yves CHEMINAL –
M. Guillaume MATHELIER – Mme Muriel BENIER –
M. Etienne BLANC – Mme Aurélie CHARILLON –
M. Dominique BONAZZI – M. Joseph DEAGE –
M. Claude MANILLIER - M. Jean NEURY – M. Christian PERRIOT – M. Michel MERMIN – M. Jean-Pierre MERMIN –
M. Patrick PERREARD – M. Louis FAVRE

**ACCREDITATION D'UN SUPPLEANT DELEGATAIRE
DE L'ORDONNATEUR**

Dans le cadre de l'installation des nouvelles instances du Pôle métropolitain du Genevois français, il convient de procéder à la nomination d'un suppléant ou d'un délégué de l'ordonnateur pour la Trésorerie.

L'accréditation d'un suppléant ou d'un délégué de l'ordonnateur s'opère par notification au comptable public assignataire d'un formulaire.

Ce formulaire est signé par l'ordonnateur accrédité auprès du comptable et par son délégué. Est jointe au formulaire d'accréditation la copie de la décision de l'ordonnateur portant délégation qui précise la liste exhaustive des compétences de l'ordonnateur, énumérées par le décret du 7 novembre 2012 susvisé, que le délégué est autorisé à exercer.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DESIGNE** Monsieur le 1^{er} Vice-président délégué de Monsieur l'ordonnateur, Président du Pôle métropolitain ;
- **AUTORISE** Monsieur le 1^{er} Vice-président à signer les bordereaux de mandats et de titres.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois le **23 MAI 2017**

Publié ou notifié le **23 MAI 2017**

Le Président,
Jean DENAIS

